

Premières leçons d'un procès honteux

Le premier scandale, évidemment, est qu'un tel procès ait eu lieu, et que Fanny puisse être traitée, depuis un an, de « raciste » pour avoir demandé à une petite soldate de l'islam politique, Horia Demiati, de retirer son voile dans les espaces communs de son gîte, dans les Vosges.

A l'entrée du procès, Fanny nous disait : « On ne sort pas indemne d'une telle épreuve ».

Le deuxième scandale de ce procès est l'attitude haineuse des avocats des associations qui ont cru bon de se porter partie civile, notamment la LDH et le Mrap.

Le Mrap, par l'intermédiaire de sa présidente locale, Claude Gavaille, disciple zélée du grand chef Mouloud Aounit, s'est porté le premier partie civile.

Le même Aounit, désireux de se refaire une santé après ses résultats électoraux catastrophiques aux dernières législatives (tous des racistes dans le 93 !), a bien sûr sauté sur l'occasion pour ânonner dans les médias sa phrase préférée : le racisme anti-musulman progresse en France.

L'avocat du Mrap sera un socialiste local, qui manifestement n'arrive pas à se faire élire député, un nommé Gérard Welzer.

Côté LDH, les choses sont plus simples, on a souvent affaire, dans les prétoires, à l'ancien président en personne, Michel Tubiana, connu par ailleurs dans la noble institution et ailleurs pour sa finesse et son sens des nuances qui le font ressembler parfois à un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Finalement, c'est bien d'être dirigeant de la LDH, et en même temps avocat. On fait porter plainte, et on récupère le travail ! Comme dirait Ségolène, c'est gagnant gagnant !

Sans surprise donc, les duettistes préférés des islamistes,

Mrap et LDH, qui ont déjà fait cause commune avec eux dans moult tribunaux, étaient donc bras dessus bras dessous, regardant avec attendrissement leur protégée et son mignon voile rose.

Ils la tenaient, leur affaire ! Ils la tenaient leur raciste, elle allait payer pour tous les autres !

Le monde est simple, avec des gens comme eux. La gentille Horia Demiati, vingt-huit ans, née en France, qui porte innocemment le voile parce que c'est son choix et sa liberté. Elle a fait de grandes études, et dit qu'elle aime la France, que c'est le pays des Droits de l'Homme et de la Liberté, et qu'elle ne demande pas grand-chose, juste qu'on la respecte, et qu'elle puisse s'habiller comme elle veut, et que la laïcité, c'est la tolérance, pas la guerre aux religions. Comment ne pas verser sa larme devant une aussi belle histoire ?

La méchante, bien évidemment, c'est Fanny ! Ignorante, intolérante, liberticide, et forcément raciste ! La preuve : qu'aurait-elle dit à une nonne, ou à un rabin, hein ?

On connaît, depuis des années, par cœur le discours des benêts compassionnels du Mrap et de la LDH. Ils sont irredressables. Quoi de nouveau, donc, à l'issue de ce procès ?

Plusieurs choses. D'abord l'attitude de la Licra locale, qui a été consternante.

Comment leur avocat, Grégoire Bouvier, a-t-il pu, d'une manière aussi grossière, sans aucun recul, de manière méprisante pour l'accusée, prendre les patins du Mrap et de la LDH, quand, nationalement, la Licra nous a habitués à de meilleures attitudes, notamment sur le dossier des mères voilées et de la Halde, grâce notamment à un militant de grande qualité, Alain Seksig ?

Nous espérons que l'attitude et le positionnement de leur section locale fera l'objet de vrais débats internes, et il nous décevrait qu'il représente l'orientation nationale, même si l'avocat local s'est réclamé de son président, Patrick

Gaubert, par ailleurs membre de l'UMP.

La deuxième chose, qui n'est pas nouvelle, mais une confirmation, est la haine du Mrap et de la LDH pour les féministes du type d'Anne Zelensky ou Annie Sugier.

Tubiana ne pourra s'empêcher, bénéficiant, là encore, d'une complaisance étonnante de la part du tribunal, de les insulter à la fin de son plaidoyer. » *Vous êtes la honte du pays !* » osera-t-il leur dire ! Son complice, Welzer, se sentira autorisé à leur faire le coup du mépris.

D'ailleurs, la symbolique était forte : la Ligue des Droits de l'Homme soutenant une femme qui affichait sa soumission, et agressant la présidente de la Ligue du Droit des Femmes, qui défendait l'égalité et la dignité des femmes face à ce symbole d'oppression.

Mais le plus marquant de ce procès sera le mépris du couple Tubiana-Welzer pour Fanny Truchelut. Dans les années 1970, les gauchistes, et notamment les maoïstes, parlaient de justice de classe. Sans tomber dans une telle caricature, on a senti, plusieurs fois, dans les propos de ces deux avocats, tout le mépris d'une bobocratie de gauche bien pensante, par ailleurs bien nourrie, vis-à-vis des classes populaires, forcément plus vulnérables au racisme, la preuve Fanny Truchelut !

Horia Demiati est « fille de colonisée », donc forcément victime du racisme, et elle a fait des études lui permettant d'afficher la noble profession d'auditrice financière.

Fanny Truchelut est « fille de colonisateur », d'origine populaire très modeste, et elle travaille depuis l'âge de quatorze ans. Elle est forcément bête, peu instruite, elle ne se rend d'ailleurs pas bien compte de la gravité de son acte, elle est dépassée par les événements (Welzer et Tubiana oseront aller jusque-là), et elle est forcément porteuse du vieux racisme populaire qui n'a jamais vraiment quitté la France.

Welzer se ridiculiserà en attaquant Fanny, lui reprochant d'être une intégriste catholique amie de Villiers, devant les yeux éberlués de ses deux grands enfants, qui, comme leurs deux autres frères et sœurs, n'ont jamais été baptisés, leur mère tenant à respecter leur libre choix d'adulte.

Jean-François Kahn, lors de diatribes enflammées dans « Marianne » a été un des premiers à dénoncer le mépris des élites de gauche vis-à-vis du petit peuple, systématiquement accusé d'être raciste quand il réclame le droit à la sécurité, ou exprime son ras-le-bol devant les territoires perdus de la République, abandonnés aux petits caïds et aux imams.

Le tandem Welzer-Tubiana, militants de cette gauche bien-pensante, qui donne des leçons à la terre entière, sans avoir par ailleurs à assumer les conséquences de leurs discours, sont les caricatures de ce mépris qui transpirait dans leurs propos et leur attitude à l'égard d'une simple Fanny Truchelut. C'est devenu cela, la gauche ? Pas étonnant que le peuple lui tourne le dos !

Le message que la défense, et Fanny, tentèrent, tout au long de l'audience, de faire passer, fut que le voile, ce n'était pas le religion musulmane, c'était le symbole de l'oppression des femmes. On peut être musulman, et ne pas porter le voile. Le foulard est-il compatible avec un principe républicain, l'égalité hommes-femmes ?

Alexandre Varaut insista sur les insuffisances de la loi sur cette question, et prédit une multiplication d'affaires, ces prochaines semaines, sur des thèmes semblables.

Le procureur général crut faire preuve de mansuétude en demandant six mois de prison avec sursis, et 1500 euros de dommages et intérêts.

Ajoutées aux demandes des trois mousquetaires d'un anti-racisme dévoyé, cela se monte à plus de 10.000 euros de dommages et intérêts qui sont demandés à Fanny.

Le verdict a été mis en délibéré, et sera rendu le mardi 9 octobre, à 14 heures.

Au-delà du scandale qu'on puisse faire un tel procès, et que Fanny puisse être condamnée à une peine de prison, même avec sursis, il est quand même intéressant de regarder, dans ce débat, qui est la vraie victime.

Horia Demiati ? Parfaite petite soldate formatée, répétant un discours rodé, elle milite activement pour que les femmes puissent porter le voile sur leur lieu de travail. Vedette d'un jour, elle avait l'oreille attentive des médias, et est efficacement entourée. On peut s'attendre à la voir régulièrement sur les plateaux de télévision, où elle remplacera les sœurs Levy ou Saida Kada dans le rôle de la voilée de service qui vient nous dire qu'il faut que la France laïque s'adapte à la religion des pauvres, et que le voile, c'est laïque et féministe, on connaît par cœur la rengaine !

Fanny Truchelut ? Elle a tout perdu, dans cette affaire. Son gîte est fermé, elle doit le vendre, elle doit déménager, sa vie a basculé, elle est à présent seule dans la vie, avec ses deux derniers enfants, et elle doit se reconstruire. Ses soutiens sont bien rares. Mais elle n'intéresse personne, ni à gauche, ni dans la presse, ce n'est pas une victime politiquement correcte !

Pendant ce temps, la Halde poursuit son offensive sur les accompagnatrices voilées, deux directrices d'écoles vont passer prochainement au tribunal pour avoir voulu faire respecter les principes laïques dans leur établissement, un moniteur d'auto-école va lui aussi faire un tour au tribunal, dans la région nîmoise, et la mairie lyonnaise se distingue en faisant des menus sans viande pour les enfants, après avoir consulté les responsables de toutes les religions !

Nous avons la confirmation que l'islam est le fer de lance du combat de tous ceux qui veulent en finir, en France, avec les principes laïques et républicains, et que toutes les Eglises

et autres sectes sont complices d'une offensive dont ils espèrent récupérer les fruits.

Riposte Laïque a constaté, depuis la sortie du premier numéro début septembre, que le cas de Fanny Truchelut avait touché la France profonde, très attachée à la défense de la laïcité et aux combats des femmes pour leur dignité. Nous avons vérifié le fossé qui existe entre l'exaspération croissante de la population face à la prolifération des voiles, et à l'offensive qui l'accompagne, et l'aveuglement, ou la lâcheté, des politiques, qui croient acheter la paix sociale en multipliant les concessions et les reculs, comme le montre l'affaire de Lyon.

Nous sentons que nos propos, s'ils suscitent parfois de l'irritation chez certains de nos amis, qui n'en partagent pas l'intégralité (nous pensons notamment aux débats sur l'immigration et les sans-papiers), vont droit au cœur de la majorité de nos lecteurs, et que nous avons provoqué une attente.

Nous commençons à être sollicités pour des conférences, des réunions, ou l'écriture d'articles. Des lecteurs nous demandent d'abonner leurs amis, ce que nous faisons volontiers.

Nous recevons de nombreuses contributions, que nous ne pouvons pas toutes publier, bien sûr, mais auxquelles la rédaction fait l'effort de répondre, ce qui nécessite un énorme travail, pour des bénévoles ayant une activité professionnelle.

Mais c'est le prix à payer pour un journal qui doit respecter ses lecteurs, et instituer un vrai dialogue, parfois vif, avec eux.

Cependant nous avons face à nous des adversaires, islamistes et faux anti-racistes, puissamment organisés, bénéficiant d'énormes moyens financiers, ayant des appuis à gauche comme à droite, et nous n'avons que notre détermination, nos principes laïques et féministes, et notre militantisme à opposer.

Vos dons continuent d'arriver, nous avons, grâce à eux, presque couvert notre investissement initial.

Nous n'aurons jamais de subvention, jamais de permanents. Nous ne comptons que sur nous, et sur vous. Mais nous voulons publier un journal de qualité, qui se bat pour des idées, et mobiliser sur les actions militantes nécessaires.

Là aussi, nous refusons la facilité, le copier-coller, en allant sur des sites amis ; nous ne publions que nos contributions, celles que nos amis écrivent exclusivement pour nous, et celles de nos lecteurs.

Si vous souhaitez continuer à nous aider, nous en avons besoin, pour aujourd'hui et demain, envoyez vos dons à Riposte Laïque, 81, rue Jean de Bernardy, 13001 Marseille.

[www.ripostelaique.com->www.ripostelaique.com]

[ripostelaique@orange.fr->ripostelaique@orange.fr]